

## **Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire du 03 Octobre 2020**

### **Port du masque obligatoire**

1. Constitution du bureau, désignation du président de séance, du secrétaire et des scrutateurs ;
2. Rapport du syndic sur la situation générale de l'ACP, présentation des comptes et sa décharge pour l'année écoulée ✓ ;
3. Rapport du conseil de copropriété et leur décharge pour l'année écoulée ✓ ℥ ;
4. Rapport du commissaire aux comptes et sa décharge pour l'année écoulée ✓ 000 ;
5. Approbation du bilan 2019 ✓ 000 ;
6. Élection du commissaire aux comptes et syndic ✓ ℥ ;
7. Élection des membres du conseil de copropriété ✓ ℥ ;
8. Présentation du budget 2020-2021 ✓ 000 ;
9. Procédure judiciaire en cours ℥ ;
10. Récapitulatif des créances des copropriétaires et la procédure en cours.

*Les points dépourvus d'un symbole ℥ et 000 sont présentés et débattu le jour de l'AG !*

Que signifient les symboles ci-dessus :

- ✓ Point à voter ;
- 000 Document en annexe ;
- ℥ Document disponible sur [www.domainerelaxmeuse.be](http://www.domainerelaxmeuse.be) dans l'onglet « La copropriété », mot de passe pour y accéder : DRM2017ha (*respectez les majuscules et minuscules*)\*

### Résumé des annexes joint à l'ordre du jour :

- Bilan du 01.01.2019 au 31.12.2019 : Annexe 1
- Présentation du budget 2020-2021 : Annexe 2

**L'ordre du jour est exclusivement destiné aux copropriétaires du domaine Relax-Meuse !  
Aucune divulgation n'est autorisée.**

*\*Tous documents utiles et nécessaires pour l'AG du 03.10.2020 peuvent également être consultés au bureau du domaine sur rendez-vous ou envoyés sur demande par écrit.*